

Information technique

Rééquipement ceinture de sécurité - laquelle convient ?

Les renversements de véhicules se terminent souvent par des blessures graves, voire mortelles. Le port de la ceinture de sécurité pourrait, dans de nombreux cas, diminuer les conséquences tragiques d'un accident. Malheureusement, de nombreux véhicules agricoles ne sont pas encore équipés d'une ceinture de sécurité. En cas de rééquipement, il faut trouver le système de ceinture adapté.

Le Service de prévention des accidents dans l'agriculture (SPAA) fait chaque année une évaluation des accidents agricoles. Parmi les accidents recensés, ceux impliquant des véhicules occupent la première place. Beaucoup de ces accidents sont mortels pour le conducteur. Le port de la ceinture de sécurité aurait pu sauver de nombreuses vies. Toutefois, le montage de ceintures de sécurité n'est obligatoire sur les tracteurs que depuis le 1^{er} janvier 2018. De ce fait, elles sont souvent absentes sur les véhicules plus anciens.

Si un véhicule est rééquipé d'une ceinture de sécurité, il faut trouver un système adapté à son exploitation. Actuellement, trois différents systèmes sont disponibles sur le marché. La ceinture avec rétracteur à blocage automatique (ALR « Automatic Locking Retractor »), la ceinture avec un rétracteur d'urgence (ELR « Emergency Locking Retractor ») et la ceinture statique. Lorsque le système adapté a été choisi, la ceinture doit encore être montée sur des points d'ancrage appropriés.

ALR - Rétracteur à blocage automatique

Les rétracteurs ALR sont des enrouleurs automatiques qui se bloquent immédiatement après que la ceinture est bouclée. Ils peuvent être installés indépendamment de l'angle de montage. Lors de la fixation, la sangle est complètement étirée une fois, puis fixée à la longueur souhaitée. Cette position offre une protection optimale et ne peut être libérée que lorsque la sangle est entièrement enroulée. Cependant, avec ce système, il peut se poser le problème suivant : si le conducteur veut par exemple se tourner vers l'arrière lors d'une manœuvre en marche arrière, il se peut que la ceinture ne soit pas assez longue et de ce fait l'empêche de pouvoir se retourner correctement.

Les rétracteurs ALR constituent une solution optimale pour protéger de manière fiable les personnes en dehors du trafic routier.



Les ceintures à rétracteurs ALR sécurisent la personne dans une position fixe. (Photo : SPAA)

ELR - Rétracteur d'urgence

Les rétracteurs ELR offrent une symbiose éprouvée, hautement technologique, entre la sécurité et le confort. Il s'agit d'enrouleurs automatiques comportant deux mécanismes de blocage distincts, indépendants en cas de danger. Ils bloquent en cas de décélération du véhicule qui entraîne un choc sur la ceinture et/ou grâce à un capteur d'angle lors du basculement du véhicule. Comme il comporte un capteur angulaire, l'enrouleur doit être monté selon l'angle prescrit par le constructeur.

Les rétracteurs ELR offrent ainsi une protection sûre lors d'un renversement. Il faut toutefois tenir compte que le capteur d'angle pourrait empêcher le bouclage de la ceinture sur terrain en pente.



Les rétracteurs ELR doivent être montés selon l'angle prescrit par le constructeur, à cause de leurs capteurs. Ils permettent alors une bonne mobilité. (Photo : SPAA)

Ceinture de sécurité statique

La ceinture statique est le système de retenue le plus simple ; il se rencontre surtout sur les anciens véhicules. La longueur nécessaire est réglée manuellement par le conducteur lorsqu'il s'attache. Si le véhicule est utilisé par plusieurs personnes, la longueur doit constamment être ajustée au conducteur. Ceci peut prendre quelques secondes, ce qui fait que ce système est considéré comme peu pratique dans l'agriculture. Un remplacement par une ceinture à enrouleur améliore le confort et la propreté.



Les ceintures de sécurité statiques demandent peu d'entretien et sont plus fiables, mais elles doivent à chaque fois être adaptées individuellement au conducteur. (Photo : SPAA)

Point d'ancrage

La meilleure ceinture de sécurité ne sert à rien si le système de ceinture n'est pas correctement fixé. Le siège doit être muni des trous nécessaires et monté sur un support capable d'absorber les efforts produits en cas d'accident.

Dans le cas des sièges récents, les alésages pour la mise en place des ceintures sont déjà présents. Lorsque le siège est monté sur un support approprié, la ceinture de sécurité peut également être montée sur ces sièges par l'agriculteur lui-même. Dans le cas des transporteurs ou des chariots élévateurs, il se peut que le support du siège n'ait pas la résistance nécessaire et doive être monté par un spécialiste.

Recommandation :

Pour l'installation ultérieure de ceintures de sécurité ou, le cas échéant, l'installation d'un nouveau siège de conducteur équipé d'une ceinture de sécurité, veuillez-vous adresser à votre atelier mécanique. Il peut vous conseiller de manière professionnelle et vous proposer une solution sûre.